

Rappelons tout d'abord que nous appelons broue une forme tracée à la surface d'une vallée par un glacier aujourd'hui disparu. Nous empruntons ce terme - à défaut d'en trouver un existant ne risquant pas de prêter à confusion - aux habitants de la vallée de la **Guisanne**, plus particulièrement à ceux de **Monétier-les-Bains (Hautes-Alpes)**, qui appellent ainsi des formations naturelles, analogues à des terrasses cultivées, mais inclinées selon la pente de la vallée. Nous avons également rencontré ce terme dans le **Champsaur (Hautes-Alpes)** et surtout dans le **Queyras (Hautes-Alpes)** qui abrite par exemple le hameau de la **Grande Broue**.

Il peut s'agir d'une forme de dépôt, due à la présence d'une ancienne moraine latérale. Dans ce cas, la broue aura un tracé rectiligne, avec une déclivité dans le sens de la pente de cette moraine. La forme de dépôt peut aussi être due à la présence d'une moraine frontale, auquel cas son tracé aura une forme concave.

Un croquis - ou mieux une photo, bien sûr - valant mieux qu'un long discours, voici un exemple de broue près du col de **La Bâthie (Tarentaise, Savoie)**.

*Photo prise des chalets de **Bellachat***



Image sensible au passage de la souris

Les broues sont des banquettes, inclinées dans le sens de circulation du glacier. Elles sont visiblement dues à l'action d'un glacier alors que les [ravines de diffluence](#) montrent bien une action des eaux courantes. Mais, dans un cas comme dans l'autre, les formes qu'elles ont burinées dans la montagne permettent de déduire le passage d'un glacier. Ici, on voit que le glacier qui occupait l'intérieur du **Beaufortain** (derrière le col de **la Bâthie**) émettait, par celui-ci, en direction de la vallée de l'**Isère**, une diffluence dirigée vers le photographe, à une altitude légèrement supérieure à 2020 m.

Un autre exemple de broue, situé celui-ci dans la vallée de l'**Isère**, près du [col de Merdaret](#).



... sans oublier, dans la vallée de **la Romanche (Isère)**, sous les **Grandes Buffes**, une

Les broues

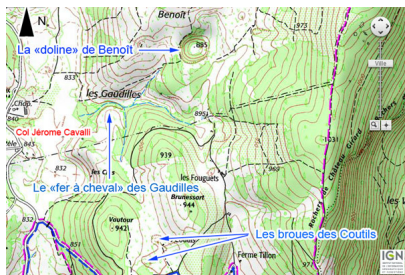
Écrit par Claude Beaudevin

Mardi, 25 Octobre 2011 11:28 - Mis à jour Jeudi, 14 Décembre 2017 23:09

broue longue de plusieurs centaines de mètres vers le col de **Cluy**.

Un exemple

Compte tenu des apports de sédiments postglaciaires sur les terrains situés à l'amont, les broues peuvent également être des formes en creux. C'est le cas de deux broues situées aux **Coutils**, près du **col Jérôme Cavalli**, dans le sud du **Vercors**, encore occupées par la neige au printemps, ce qui souligne bien leur forme concave.



Voici la broue située le plus au nord...



... et une autre, un peu plus au sud.



La présence, au premier plan, d'un [sol à pierres éparses](#) montre bien qu'il s'agit là d'un dépôt morainique très ancien.

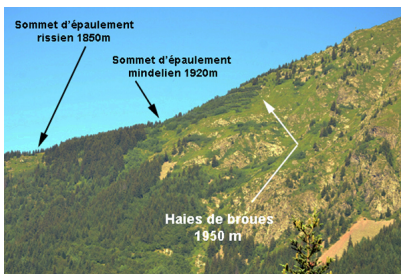
Compte tenu de leurs altitudes proches de 900 mètres, alors que [le flux du Col Jérôme Cavalli](#) s'élevait à 950 mètres au pléniglaciaire du Mindel, la formation de ces broues peut être datée du cataglaciaire, comme celle des [fers à cheval](#). Ceci est confirmé par leurs orientations, inverses de celle du flux pléniglaciaire du **col Jérôme Cavalli** : la langue glaciaire qui les a créées progressait donc en sens inverse de ce flux. Nous pensons donc que ces broues ont été créées également par une langue glaciaire provenant d'un franchissement de l'arête de **Côte Blanche** par le glacier de **Léoncel/Col de Bacchus**. Cette langue était sans doute la même que celle qui a donné naissance au fer à cheval des **Gaudilles**, comme l'indique son orientation ainsi que le modelé du terrain.

Les haies de broues

Les broues sont souvent couvertes de végétation, toujours amatrice de petits amas pierreux. Nous avons appelé « *haies de broues* » de telles lignes d'arbustes ou d'arbres, très répandues dans les paysages alpins.

En voici trois exemples, en des lieux très éloignés les uns des autres.

1. Tout d'abord, les haies de broues que constituent les alignements de buis de la ferme **Marquet** (voir [les fers à cheval](#)).
2. Un second exemple est celui de ces haies de broues de la vallée de **Vaujany (Oisans, Isère)**, que la carte IGN au 1/25 000 situe à 1950 mètres pour la haie la plus élevée.



Au pléniglaciaire du Mindel, cette vallée était occupée par les glaces provenant du versant ouest des **Grandes Rousses**. Leurs surfaces s'élevaient ici à 1950 mètres ainsi que le montre d'ailleurs le sommet d'épaulement voisin qui cote 1920 mètres, si l'on applique notre [règle des sommets d'épaulement](#).

On voit donc que ces haies se sont établies sur des broues formées au maximum du pléniglaciaire du Mindel, broues ascendantes de la gauche vers la droite de la photo comme l'était la surface glaciaire.

3. Enfin voici, dans une vallée au-dessus d'**Izieu (Ain)**, un dernier exemple de haies de broue. Les deux haies de broue ci-dessous, parmi beaucoup d'autres dans cette vallée, se situent à l'altitude de 425 mètres environ.



Autres formes glaciaires caractéristiques

Sans être exhaustifs, citons entre autres :

[les fers à cheval](#),

[les sommets modelés au pléniglaciaire](#),

Les broues

Écrit par Claude Beaudevin

Mardi, 25 Octobre 2011 11:28 - Mis à jour Jeudi, 14 Décembre 2017 23:09

[les sols à pierres éparses.](#)

